

AU SOMMAIRE :

- 1/ Vote des Mirandais aux régionales
- 2/ Endettement réalité oui, calomnie non !
- 3/ Convention country
- 4/ 2 ans à M le Maire pour accepter
- 5/ Voisins vigilants
- 6/ Associations et critères
- 7/ La culture à mirande
- 8/ L'hôpital de Mirande est il menacé ?
- 9/ Contact

1/ VOTE DES MIRANDAIS AUX RÉGIONALES

**VOTE DES MIRANDAIS AU 1ER TOUR RÉGIONALES  
14 MARS 2010**

2326 inscrits	UMP : 34,27%
1335 votants	PS : 31,85%
Blancs/nuls : 54	EE : 13,90%
abstention : 42,61%	FN : 8,04%
	FG : 5,23%
	Modem : 3,75%
	NPA : 2,19%

**VOTE DES MIRANDAIS AU 2ÈME TOUR RÉGIONALES  
21 MARS 2010**

Inscrits : 2.326	Blancs/Nuls : 44
Votants : 1.489 (64,02%)	Abstentions : 837 (35,98%)
Exprimés : 1.445	

Candidat	Voix	%
Liste Guilhaumon (PS-PRG-EE-FG)	764	52,87
liste Barèges (UMP)	681	47,13

Au 2<sup>ème</sup> tour, la gauche unie à la région (PS, PRG, MRC, Europe Ecologie, PC, Parti de Gauche) passe devant la droite à Mirande, un regret cependant le fort taux d'abstention bien que dans le Gers l'abstention ait été l'un des taux les plus faibles.

Mme Fatma ADDA, citoyenne de Mirande, seconde sur la liste de gauche unie du Gers est élue conseillère régionale. M. Pierre Beaudran, Maire de Mirande, second sur la liste de droite n'est pas élu.

L'union des diversités et valeurs de gauche est moteur d'espoir pour les échéances à venir (Cantonales, Présidentielle, Législatives et Municipales).

Une défaite amère pour M. Beaudran qui a adressé par voie de presse ses remerciements le 26 mars 2010 - extrait : « Après une telle campagne menée par l'agglomérat des listes de gauche et des verts, ne soyons pas surpris que les citoyens se désintéressent de la politique et s'éloignent des urnes » pour le moins pas vraiment fair-play !

M. Beaudran oublie sûrement les analyses fines de ce résultat dû en grande partie au travail réalisé depuis des années à la région par l'équipe de M. MALVY, et aux promesses non tenues par les amis de droite de M. Beaudran qui pèsent lourdement : sur l'endettement de la France et des ménages, sur le chômage (8165 chômeurs dans le Gers fin juillet 2009, 8826 fin juillet 2010) et sur la perte de pouvoir d'achat pour les retraités, salariés et chômeurs. Les mêmes amis de M. Beaudran quant à eux se sont enrichis encore un peu plus au cours de cette période.

Ce sont les injustices à répétition (bouclier fiscal, déremboursement des médicaments, projet de loi sur les retraites...) vécues par les citoyens qui sont une des clés de la défaite de la liste de droite.

Nous remercions les citoyens dans leur diversité qui ont voté pour la liste d'union de la gauche et saluons ceux qui ont voté pour nos adversaires politiques.



Dire que la ville de Mirande est très endettée au regard des communes de même importance est une réalité, ce n'est pas une calomnie !

A propos de la tribune « libre expression » du dernier Mirande infos :

La majorité municipale ne supporte décidément pas que l'opposition ose ne pas être d'accord avec elle. En effet, histoire de brouiller les cartes sur la dette importante de notre commune, la majorité nous accuse dans le dernier Mirande infos de « calomnier, calomnier il en restera toujours quelque chose ».

Nous rappelons à la majorité municipale que depuis notre élection au sein du conseil municipal, nous ne l'avons à aucun moment calomniée, ne lui en déplaise. Nous exprimons simplement parfois un avis contraire à la majorité et toujours, dans le respect des personnes. Sur le fond, OUI, la ville de Mirande est fortement endettée ! Rappel : nous affirmons que la commune a trop de dettes, et ce n'est pas l'affirmation d'un principe purement financier ou comptable. Nous dénonçons là un choix de gestion. En effet, Mirande consacre tous les ans 300 000 € à payer des frais financiers (les intérêts de la dette). Convenons que cette dépense n'apporte rien aux Mirandais.

Si la ville était moitié moins endettée, elle dégagerait tous les ans 150 000€ d'économies. A niveau d'investissement égal, elle aurait donc besoin d'emprunter 150 000€ de moins, et pourrait donc s'inscrire franchement dans une logique de désendettement ; ce qui se traduit par un cercle vertueux.

Dans le budget du maire, la dette est une variable d'équilibre du budget. Mais tous les ans, son accroissement limite toujours plus les capacités d'investissement de la ville (l'essentiel des recettes d'investissement est consacré à rembourser les dettes anciennes), et la charge financière obligatoire (les intérêts des emprunts) oblige à taper dans les recettes fiscales (85% de ce que rapporte la taxe d'habitation sert à payer les intérêts de la dette). De l'argent par les fenêtres donc (et dans la poche des banquiers...). Les Mirandais ont le droit de savoir !

Nos choix et propositions sont différents et correspondent aux programmes de nos listes respectives (pour le nôtre nos propositions figurent en toutes lettres : [www.mirande.pourtoutesetpourtous.foirail.com](http://www.mirande.pourtoutesetpourtous.foirail.com)). Nous constatons d'ailleurs que plusieurs d'entre

elles ont été reprises par la majorité et c'est tant mieux pour les Mirandais (site internet, remplacement matériel éclairage basse consommation, critères d'attribution des subventions...)

#### Evolution endettement ville de Mirande :

Source : ministère des finances (site du ministère : [www.bercy.gouv.fr](http://www.bercy.gouv.fr))

Un tableau qui n'était pas dans le dernier Mirande infos...

Mirande : 4003 habitants au 31 déc 2009

Strate\* : communes de 3500 à 5000 habitants

ANNEE	Ville de MIRANDE Encours de la dette au 31/12 En milliers d'euros	Ville de MIRANDE Dette par habitant en euros	Moyenne de la dette par habitant des villes de même strate* en euros
2000	4602	1139	773
2001	4688	1160	714
2002	4968	1230	704
2003	5172	1280	723
2004	5226	1294	719
2005	5302	1312	724
2006	5441	1347	755
2007	6102	1510	777
2008	6531	1617	788
2009	6485	1620	765

#### Commentaires :

Tandis que la moyenne de la dette par habitant des villes de même strate que Mirande a baissé de 773 euros à 765 euros entre 2000 et 2009, soit une baisse de 1,03%, la dette par habitant de la ville de Mirande sur la même période a augmenté de 1139 euros à 1620 euros, donc une augmentation de + 42,23% !

Les habitants de Mirande sont endettés de +111,76 % par rapport aux habitants des villes de même strate. Ce n'est pas une calomnie c'est une réalité (source ministère des finances).



**... renouvellement**

Nous avons demandé la mise à jour de la convention (tri-annuelle) qui arrivait à son terme en mars 2010 passée entre la commune de Mirande et l'association Festival Country Music Mirande. Celle-ci précise les rapports entre l'administration communale et l'association dans le cadre des manifestations organisées, en fixe les conditions et s'inscrit dans le cadre fixé par l'article 10 de la Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les Administrations.

Nous avons demandé la réévaluation des montants financiers au regard de l'augmentation des prix, des tarifs, et de l'évolution des aides depuis 3 ans : mise à disposition, personnel, matériel, fournitures, eau-électricité-gaz... Rappelons que le total de la participation financière de la Mairie de Mirande s'élevait annuellement à 121 189,88 € en 2006.

M. le Maire a répondu que la convention avait été reconduite pour un an et la participation financière de la ville réévaluée. Mais est ce que l'ensemble des aides apportées par la ville est réellement valorisé ?

Il est indéniable que le Festival Country participe du développement économique et du rayonnement de la ville de Mirande. Mais nous voulons un réel partenariat avec le festival pour des retombées équitables pour toutes et tous. En effet, nous pensons que les engagements pris par la Country en faveur de la commune sont insuffisants.

TOURNE A GAUCHE : CLIN d'œil : A noter qu'au conseil de juillet la majorité a voté un « tourne à gauche » pour faciliter et sécuriser l'accès du futur complexe Country, L'opposition de gauche ne pouvait que le voter.

Nous avons demandé un bilan à six mois de ce dispositif mis en place unilatéralement par M. le Maire et rappelé, lors du dernier conseil municipal, notre ferme opposition tant sur la forme que sur le fond à ce projet (voir communiqué sur notre site) et notre large préférence au dispositif et contenu du concept voisins solidaires. M. le Maire communiquera en fin d'année le bilan chiffré de Voisins Vigilants. Nous serons « attentifs » à cette communication.

...

En début d'année, nous avons demandé que le Conseil Municipal se prononce pour que les membres de l'opposition puissent y siéger côte à côte comme c'était le cas à la fin de la dernière mandature.

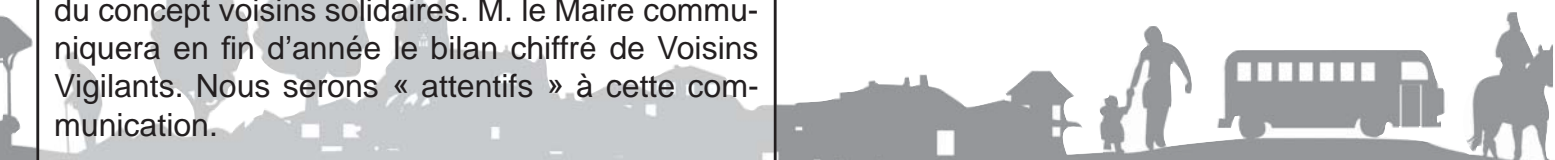
M. le Maire « qui devait être dans un bon jour » ou pour éviter de perdre le temps du vote a accepté, ce qui aurait dû être fait dès le départ et qu'il nous avait à plusieurs reprises refusé, fort de l'exercice de son « petit pouvoir » local.

Les membres de l'opposition sont enfin réunis du même côté au conseil municipal, il était temps !

La commission des sports a mis en place de nouveaux critères d'attribution de subventions aux associations mirandaises.

Ces différents critères portent sur la nature de l'association, le nombre de licenciés, le niveau de compétition, l'investissement et la participation à la vie de la commune. Pour bénéficier d'aides l'association devra avant le 1<sup>er</sup> décembre de chaque année déposer un dossier de demande de subventions. Les installations municipales sont mises à la disposition des associations, ces dernières devant veiller à la bonne utilisation des équipements. La municipalité prête aux associations gracieusement une fois par an, la halle ou la salle André Beaudran ou autres installations lors de manifestations ponctuelles. Rappelons que concernant la vie des associations nous proposons dans notre programme une nouvelle répartition des subventions. Un pas est fait vers celle-ci. Nous continuerons à soutenir le tissu associatif de notre commune qui est né de la volonté de nos concitoyens et qui permet aux Mirandais de pratiquer leurs activités sportives culturelles et de loisirs.

Nous restons à l'écoute des Mirandais pour faire remonter leurs remarques et suggestions à la commission des sports dans laquelle nous sommes représentées.



Certes il y en a, de façon événementielle avec le festival de Country Music, et tout au long de l'année organisée par le syndicat d'initiative et d'autres associations.

Mais ces manifestations ne s'adressent qu'à un certain public et manquent de diversité.

Mirande ne peut pas tout offrir nous en sommes conscients, mais elle peut proposer et développer une politique culturelle.

En prenant en compte sa jeunesse

En organisant des transports pour bénéficier de spectacles ou festivals dans d'autres villes ;

En relayant mieux l'information sur les différentes initiatives culturelles : club théâtre collège/ lycée...

En mettant à disposition des salles pour la création artistique (atelier peinture, sculpture...) rappelons que L'association EQUART née à Mirande s'est exilée à Marciac faute de soutien significatif de la municipalité.

De nombreux jeunes jouant dans des formations musicales souhaiteraient eux aussi disposer d'un espace pour se faire plaisir.

Le prochain projet de la ville est la médiathèque, projet que nous avons soutenu puisqu'il était dans notre programme. La seule divergence était sur le coût, nous l'avons exprimée.

Nous souhaitons que ce nouvel outil dont va se doter la ville soit accessible financièrement à tous.

## 8/ L'HÔPITAL EST-IL MENACÉ ?

Le Gers avait la singularité de disposer d'un fort réseau d'hôpitaux locaux : Condom, Fleurance, Gimont, Lectoure, Mauvezin, Mirande, Nogaro, Vic Fezensac ; peu survivront à la loi Bachelot.

Rappelons que ces structures, dont la quasi-totalité des lits accueillent des personnes âgées plus ou moins dépendantes sous le régime des maisons de retraite, ont la particularité de disposer de 20 à 30 lits dits de médecine et de soins de suites et de rééducation (S.S.R.) relevant du régime hospitalier. Ce sont ces lits qui sont en danger alors qu'ils permettent à des malades de recevoir des soins avec du personnel hospitalier, dans un cadre à proximité de leur domicile et de leur famille. Pour eux, la mobilisation du plateau technique du Centre Hospitalier d'Auch ou du C.H.U. de Toulouse, n'est plus nécessaire alors que le retour à domicile serait prématuré.

Au-delà de l'intérêt social de rapprocher les patients de leur lieu habituel de vie, il n'est pas certain d'un point de vue économique que la disparition des lits de médecine et S.S.R. des hôpitaux locaux allège la charge du budget de la Sécurité Sociale. En effet il faudra faire un choix ; soit maintenir un malade sur un lit au plateau technique surdimensionné, soit le renvoyer à son domicile avec un suivi médical très mobilisateur en personnel soignant, dans un cadre inapproprié avec un risque non maîtrisé.

Formellement la loi Bachelot ne raye pas les hôpitaux locaux de la carte mais la réforme introduite avec la tarification à l'acte (T2A) les oblige à disposer au minimum de 30 lits en médecine ou en S.S.R. pour équilibrer les charges de la structure. Sous le régime de la dotation globale, les hôpitaux locaux pouvaient, même avec seulement 20 lits de médecine et S.S.R. confondus, fournir un service de qualité.

Ici, comme partout où elle est présente, la doctrine libérale dans sa quête du profit et avec une approche seulement comptable des problèmes, ignore superbement les ravages sociaux qu'elle provoque.

Demain, le service hospitalier de proximité se sera éloigné du territoire au profit de deux ou trois centres pour le département. Ce seront 150 lits et les 450 postes d'infirmières et aide soignantes qui y sont attachés qui auront disparu du paysage gersois. Les comptes nationaux y gagneront peut-être, les populations rurales, sûrement pas. Nous restons très attentif à l'avenir de l'hôpital de Mirande en lien avec avec le Comité Départemental de défense de l'hôpital public.

## 8/ CONTACT DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DE LA LISTE « MIRANDE POUR TOUTES ET TOUS » :

Pierre WIART, Paule GHERARDI, Gisèle LUBAS, Maud RENARD, Alain IGLESIAS, Pierre DENUS.

Site internet : <http://www.mirande.pourtoutesetpourtous.foirail.com>

Pour faire remonter vos remarques, problématiques et propositions, n'hésitez pas à nous contacter.

